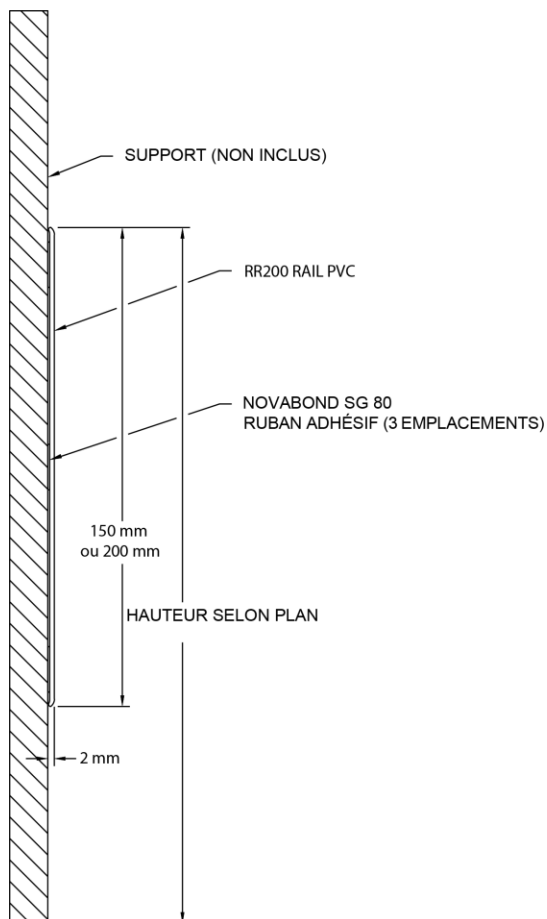
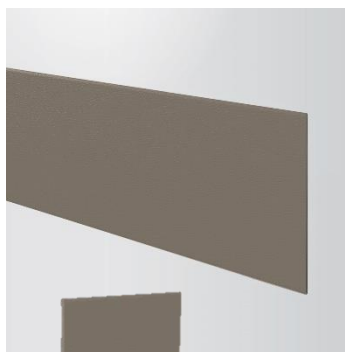


RR150/RR200

Protections murales



- Protection murale hauteur : 150 mm ou 200 mm, épaisseur : 2 mm.
- Fournit une protection des murs fiable et durable.
- Revêtement en vinyle rigide résistant aux rayures et aux tâches.
- Assure la protection des zones sensibles qui subissent des impacts réguliers.
- Protection murale fabriquée en longueur standard de 3,66 m.
- Disponible avec ou sans ruban adhésif.
- Protection murale testée conformément à la norme BS EN ISO 16000-9:2006, elle répond aux exigences de faible émission.



PCI.356/REV.9

Protections murales RR150/RR200

Spécifications suggérées

PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS

1.01 RÉSUMÉ

Système de protection et de décoration en vinyle rigide.

1.02 LA SECTION COMPREND

Système de protection murale vinyle rigide RR150/RR200.

1.03 RÉFÉRENCES

- A. Société américaine pour les essais et les matériaux (ASTM)
- B. Norme britannique (BS)
- C. Norme européenne (EN)
- D. Organisation internationale de normalisation (ISO)
- E. Société des Ingénieurs de l'Automobile (SIA)

1.04 DESCRIPTION DU SYSTÈME

A. Exigences de performance : Fournit des systèmes de protection murale en vinyle rigide conformes aux exigences des organismes de réglementation et de contrôle qualité de protection des portes et des murs PCI (Inpro Corporation).

1. Performance en matière d'incendie : Fournit le matériau testé conformément à la norme EN ISO 11925-2:2010 et EN 13823:2010+A1:2014 et classé selon la norme EN 13501-1:2007+A1:2009 comme - Réaction classement au feu : B-s2, d0.

2. Résistance chimique : Fournit un matériau qui résiste aux solutions chimiques les plus couramment utilisées testé conformément à la norme BS EN ISO 175:2010, BS2782-8 : Méthode 830A:1999. Résistance plastiques – Méthodes d'essai pour la détermination des effets de l'immersion dans des produits chimiques liquides.

3. Résistance bactérienne : Fournit un matériau qui ne favorise pas la croissance bactérienne testé conformément à la norme BS EN ISO 846:1997. Résistance plastiques - Évaluation de l'action des micro-organismes.

4. Résistance fongique : Fournit un matériau qui ne favorise pas la croissance fongique testé conformément à la norme BS EN ISO 846:1997. Résistance plastiques – Évaluation de l'action des micro-organismes.

5. Émissions de COV : Fournit des matériaux qui répondent aux exigences de faible émission testés conformément à la norme BS EN ISO 16000-9:2006. Air intérieur - Détermination de l'émission de composés organiques volatils par les produits de construction et d'ameublement – Méthode de la chambre d'essai d'émission.

6. Cohérence des couleurs : Fournit des composants assortis conformément à la norme SAE J-1545 - (Delta E) avec une différence de couleur ne dépassant pas 1,0 unité en utilisant les systèmes d'échelle d'espace couleur CIE Lab, CIE CMC, CIE LCh, Hunter Lab ou similaires.

1.05 SOUMISSIONS

A. Données sur le produit : Les données du fabricant sont imprimées sur les produits pour chaque type de protection murale spécifique.

B. Plans de détail : Détails de montage avec les fixations adhésives appropriées pour les supports spécifiques du projet.

C. Échantillons : Vérification des échantillons des protections murales en de vinyle rigide, carrés de 203 mm pour chaque type et couleur indiquée.

D. Instructions d'installation du fabricant : Les instructions d'installation sont imprimées pour chaque protection murale.

1.06 LIVRAISON, STOCKAGE ET MANUTENTION

A. Livraison des matériaux : Les matériaux doivent être livrés sur le chantier dans leur emballage d'usine non ouvert.

B. Inspection des matériaux : À la livraison, les matériaux doivent être inspectés pour vérifier qu'ils correspondent aux produits spécifiés dans la commande.

C. Stockage des matériaux : Les matériaux doivent être conservés dans leur emballage d'origine, dans un endroit climatisé et protégé de la lumière directe du soleil.

1.07 CONDITIONS DU PROJET

A. Exigences environnementales : Les produits doivent être installés dans un environnement intérieur climatisé.

1.08 GARANTIE

A. Garantie standard Inpro : Une garantie limitée à vie contre les défauts de matériaux et de fabrication.

PARTIE 2 – PRODUITS

2.01 FABRICANT

A. Fabricant acceptable : PCI Door and Wall Protection Systems, Inpro Corporation, PO Box 406 Muskego, WI 53150 USA; Téléphone : 800.222.5556, Fax : 888.715.8407, Adresse Internet : <http://www.inprocorp.com>

B. Remplacements : Non autorisés.

C. Fournit toutes les lisses de protections murales à partir d'une source unique.

2.02 UNITÉS FABRIQUÉES

A. Profilé de protections murales en vinyle rigide
Système de protection murale RR150/RR200, hauteur : 150 ou 200 mm, épaisseur : 2 mm, vendu en longueur standard de 3,66 m.

2.03 MATÉRIAUX

A. Vinyle : La protection murale est fabriquée à partir de chlorure de polyvinyle (PVC) résistant aux produits chimiques et aux tâches, avec ajout d'agents antichocs. Aucun plastifiant ne doit être ajouté (les plastifiants peuvent favoriser la croissance bactérienne).

2.04 FINITIONS

A. La couleur de la protection murale doit être choisie par l'architecte parmi la sélection de finitions Inpro. La surface doit avoir une texture grainée.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.01 EXAMEN

A. Examiner les zones et les conditions d'installation de la protection murale.

1. Terminer toutes les opérations de finition, y compris la peinture, avant de commencer l'installation des protections en vinyle rigide.

B. La surface du mur doit être sèche, exempte de saleté, de graisse et de peinture écaillée.

3.02 PRÉPARATION

A. Généralités : Avant l'installation, nettoyer le support pour éliminer la poussière, les débris et les particules non adhésives.

3.03 INSTALLATION

A. Généralités : Positionner la protection murale en vinyle rigide comme indiqué sur le plan selon le support et conformément aux instructions d'installation Inpro. Installer la protection de niveau et d'aplomb à la hauteur indiquée sur les plans.

B. Installation de la protection murale RR150/RR200 :

1. Fixer les protections sur le support avec la colle Inpro iBond, une colle à base d'eau haute résistance qui s'applique à la spatule et qui permet un temps de travail d'environ 45 minutes avant de commencer sa prise.

2. Coller les protections murales à l'aide du support adhésif pré-encollé en usine.

3.04 NETTOYAGE

A. Une fois l'installation terminée, nettoyer les surfaces conformément aux instructions de nettoyage et d'entretien Inpro.